

# CATALOGUE DES SERVICES

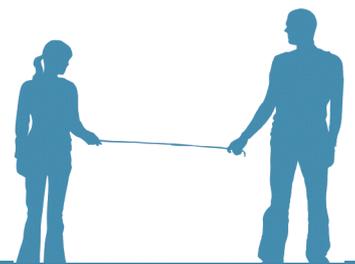
**Fibre Optique Noire**

**Bande Passante Entreprise**

**Hébergement**

**Prédégrouper mutualisé au RHD**

**Fibre noire sur RHD en forfait plaque +  
dessertes locales**



## ● **FIBRE OPTIQUE NOIRE** ●

### ▶▶ **Frais d'accès au réseau**

L'accès au réseau correspond à la partie du raccordement située entre le point de branchement et la limite de propriété

(Chambre d'adduction).

La souscription de FON qui nécessite la réalisation d'un accès au réseau donne lieu au paiement par l'Usager des Frais d'accès au réseau.

### ▶▶ **Frais d'accès au service**

Toute souscription d'un service de fibre optique noire qui nécessite la réalisation d'une adduction du site du client final de l'Usager au Réseau donne lieu au paiement par l'Usager de Frais d'accès au service de fibre noire.

L'Adduction correspond à la partie du raccordement situé en domaine privé entre la chambre d'adduction du Réseau et le point de livraison optique situé chez le Client final.

Frais d'Accès au Service : 1 500 €HT

Ces frais comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres et le test du lien.

Ces frais ne comprennent pas les frais de construction (travaux de génie civil) de l'infrastructure d'adduction qui sont facturés en sus.

Les frais d'adduction de chaque site (génie civil et fibre optique) sont les coûts de réalisation majorés de 15% de maîtrise d'œuvre.

### ▶▶ **Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires en location**

LOCATION ANNUELLE (€HT/forfait ou ml, en fonction de la durée du contrat)				
Linéaire en mètres	Prix annuel (*)	DUREE D'ENGAGEMENT (AN)		
		1 an	3 ans	5 ans
Taux de dégressivité			10 %	20 %
0 - 500	Forfait annuel	3,46	3,12	2,61
501 - 1 000	Forfait annuel	3,29	2,97	2,47
1 001 - 4 000	Forfait annuel	2,77	2,49	2,08
4001 - 10 000	Forfait annuel	2,25	2,03	1,69
10 001 - 20 000	Forfait annuel	1,91	1,72	1,43
20 001 - 100 000	Forfait annuel	1,56	1,41	1,21
100 001 - 150 000	Forfait annuel	1,39	1,25	1,04
> 150 000	Forfait annuel	1,22	1,09	0,92

\* Dans le cas de location d'une seule fibre et non d'une paire, les prix tarifaires indiqués ci-dessus font l'objet d'une réduction de 5%.

Ces tarifs FON ne comprennent pas la maintenance du réseau qui est obligatoirement facturée en sus selon les tarifs indiqués ci-dessous.

Les tarifs ci-dessus sont utilisés par liaison optique sauf dans le cas d'un contrat global de circuits optiques comme indiqué ci-dessous.



►► Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires en IRU

IRU (€HT/forfait ou ml, en fonction de la durée du contrat)				
Linéaire en mètres	Montant total	DUREE D'ENGAGEMENT (AN)		
		10 ans	15 ans	20 ans
Taux de dégressivité			10 %	20 %
0 - 500	Montant total	21,36	26,43	29,55
501 - 1 000	Montant total	20,31	25,05	28,05
1 001 - 4 000	Montant total	17,08	21,13	23,66
4001 - 10 000	Montant total	13,85	17,19	19,27
10 001 - 20 000	Montant total	11,77	14,54	16,27
20 001 - 100 000	Montant total	9,58	11,90	13,27
10 001 - 150 000	Montant total	8,54	10,62	11,90
> 150 000	Montant total	7,51	9,24	10,39

\* Dans le cas de location d'une seule fibre et non d'une paire, les prix tarifaires indiqués ci-dessus font l'objet d'une réduction de 5%.

Ces tarifs IRU ne comprennent pas la maintenance du réseau qui est obligatoirement facturée en sus selon les tarifs indiqués ci-dessous.

Les tarifs ci-dessus sont utilisés par liaison optique sauf dans le cas d'un contrat global de circuits optiques comme indiqué ci-dessous.

►► Services de Maintenance

MAINTENANCE	
Service	Prix annuel
(G.T.R) – 8 heures	0,16 €HT par mètre linéaire
(G.T.R) – 4 Heures	0,32 €HT par mètre linéaire (minimum de facturation par circuit optique : 2 755 €)

►► Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines

## ● BANDE PASSANTE ENTREPRISE ●

### ▶▶ Définition de l'Offre

L'ensemble des caractéristiques du service de Bande Passante Entreprise est décrit dans les Spécifications Techniques d'Accès aux Services (STAS), annexées au contrat de service.

### ▶▶ FAS et Redevances mensuelles

Les Frais d'Accès au Service sont forfaitaires à 360 € HT.

Les Frais d'Accès au Service (FAS) comprennent le déplacement d'un technicien, la mise à disposition du CPE Média Converter et l'activation du Service souscrit. Les FAS peuvent faire l'objet d'une facturation supplémentaire en fonction d'une demande spécifique d'architecture retenue par l'opérateur.

Les tarifs de la redevance mensuelle s'entendent pour une livraison au POP Concessionnaire en local ou distante à TH2/GLS ou au POP Usager en DSP.

Bande passante	VPN IP ou VPN Ethernet		Transit IP **
	Livraison Pop Concessionnaire*	Livraison TH2/GS Longline	
Service	Redevance en €HT par mois	Redevance en €HT par mois	Redevance en €HT par mois
2 Mbps	80	90	100
4 Mbps	160	180	200
6 Mbps	240	270	300
10 Mbps	360	410	460
20 Mbps	480	540	600
40 Mbps	560	680	800
100 Mbps	650	950	1250
1 Gbps	1400	1900	2400

(\*) Option tronçonné de collecte POP DSP – POP Usager en DSP

(\*\*) La souscription du Transit IP donne lieu à l'attribution de 1 adresse IPv4 par lien unitaire. Les Frais de mise à disposition d'une adresse supplémentaire sont de 50 €HT, dans la limite de 3 adresses supplémentaires. La fourniture d'adresses IP supplémentaires fera l'objet d'un devis.

### ▶▶ Adresses IPv4

La souscription du service IP Transit donne lieu à l'attribution de 1 adresse IPv4 par lien unitaire. Les Frais de mise à disposition d'une adresse supplémentaire sont de 50 €HT, dans la limite de 3 adresses supplémentaires. La fourniture d'adresses IP supplémentaires fera l'objet d'un devis.



►► **Garantie de Temps de rétablissement**

Type de Service de bande passante	GTR 4h 7j/7 24h/24
Livraison POP Concessionnaire	Inclus
Livraison TH2 / GS	Inclus

Les caractéristiques de la GTR sont décrites dans les STAS.

►► **Option Garantie de sécurisation**

Double adduction	10% de remise du prix catalogue sur la bande passante de sécurisation
	Frais d'accès au service sur devis

►► **Délai de livraison**

T0 + 4 semaines pour un site déjà raccordé en Fibre Optique réseau haut débit (Accès au Réseau réalisé à la date de la commande).

T0 + 16 semaines pour un site non raccordé (sous réserve de l'obtention des autorisations de passage).

►► **Frais d'Accès au Réseau (FAR)**

Site non raccordé	En €HT
THD Zone	0 €
Périmètre restant	Sur devis*
Site raccordé	0 €

\* Le Coût de réalisation HT de l'Accès au Réseau sera établi à partir d'un devis du Délégué, établi à partir du coût réel de réalisation de l'Accès au Réseau majoré de 15% au titre des frais de gestion / maîtrise d'œuvre.

►► **Frais d'Adduction (FAD)**

Frais d'Adduction	Sur devis*
-------------------	------------

(\*) Le coût de réalisation HT de l'Accès au Réseau sera établi à partir d'un devis du Délégué, établi à partir du coût réel de réalisation de l'Accès au Réseau majoré de 15% au titre des frais de gestion / maîtrise d'œuvre.

**▶▶ Services Divers**

Service	PRIX en € HT
Les frais de résiliation (Brassage)	50
Les frais de déplacement de technicien (SAV)	80 + 80/heure
Les frais de modification de service (NOC)	50

Les services complémentaires, équipements, installations et demandes d'interventions peuvent faire l'objet de facturations complémentaires.

**▶▶ Pénalités**

Pénalité par déplacement à tort	400 €HT
Ticket ouvert à tort	50 €HT

## ● HÉBERGEMENT ●

### ▶▶ Description du service

L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du concessionnaire est une offre qui s'entend pour un emplacement (baie).

Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle (largeur x profondeur) 600 x 600 (en mm).

Les prix s'entendent pour un emplacement avec fourniture d'énergie 48 VDC

20 A un seul circuit ou 220 VAC non sécurisé protection par un disjoncteur 16 A.

L'énergie 48v de redondance pour sécurisation est sur devis.

Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre pour chaque demande.

Toute demande technique particulière sera facturée en sus.

### ▶▶ Frais d'accès au service (FAS)

Toute souscription d'un service d'hébergement donnera lieu au paiement de Frais d'Accès au service

<b>Frais d'Accès au Service</b> en € H.T.	<b>566 € HT par emplacement</b>
--	---------------------------------

### ▶▶ Redevance mensuelle :

<b>Durée du contrat</b>	Coût mensuel de l'emplacement pour une baie	
<b>1 an renouvelable</b>	482 € / baie	Energie incluse
<b>Durée du contrat</b>	Coût mensuel pour 1U	
<b>1 an renouvelable</b>	206 € pour 1U	Energie incluse

### ▶▶ Délai de mise à disposition

T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité

**OFFRE DE PRE DEGROUPEMENT MUTUALISE AU RHD**

►► Frais d'accès au service

Nom complet NRA	Code NRA	Nombre de lignes	FAS par NRA
Nohanent	NOH63	2 000	Gratuit
Orcines	ORC63	2 000	Gratuit
Saint-Genès-Champanelle	SGC63	1 500	Gratuit
Delille	DEL63	26 000	10 000 €
Lavoisier	LAV63	23 000	10 000 €
Cézeaux	CEZ63	21 000	10 000 €
Salins	SAL63	18 000	10 000 €
Flamina	FLA63	16 000	10 000 €
Cournon	COU63	10 000	10 000 €
Pérignat	PER63	6 000	10 000 €
Pont-du-Château	PND63	6 000	10 000 €
Lempdes	LEM63	4 500	10 000 €
Royat	ROY63	4 000	10 000 €
Blanzat	BLA63	3 500	10 000 €
Aulnat	ALN63	3 000	10 000 €
Le Cendre	CEN63	2 500	10 000 €
Ceyrat	CEY63	2 500	10 000 €
Romagnat	ROM63	2 500	10 000 €

►► Redevance réseau

Pourcentage de lignes dégroupées	Redevance annuelle en €HT
Moins de 5 %	27 553
Plus de 5 %	55 105

►► Redevance par ligne dégroupée

Redevance par mois par abonné
2,20 €HT

►► Délai de livraison

Délai standard de livraison pour la mise à disposition des services T0+ 8 semaines.

## ● OFFRE DE FIBRE NOIRE SUR RHD EN FORFAIT PLAQUES + DESSERTES LOCALES ●

### ▶▶ Frais d'accès au réseau

L'accès au réseau correspond à la partie du raccordement située entre le point de branchement et la limite de propriété (chambre d'adduction).

La souscription de FON qui nécessite la réalisation d'un accès au réseau donne lieu au paiement par l'Usager des Frais d'accès au réseau.

L'Adduction correspond à la partie du raccordement situé en domaine privé entre la chambre d'adduction du Réseau et le point de livraison optique situé chez le Client final.

Ces frais comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres et le test du lien.

Ces frais ne comprennent pas les frais de construction (travaux de génie civil) de l'infrastructure d'adduction qui sont facturés en sus.

Les frais d'adduction de chaque site (génie civil et fibre optique) sont les coûts de réalisation majorés de 15% de maîtrise d'œuvre.

Longueur de l'accès au réseau	Frais d'Accès au Réseau
Site connecté au réseau DSP*	1 500 € HT
Site non connecté **	50% du coût HT de réalisation de l'Accès au Réseau** avec un minimum de 1 500 € HT

PR : Point de raccordement

\* désigne un site contractuel ou un bâtiment pour lequel l'Accès au réseau a déjà été réalisé à la date de souscription du service.

\*\* le Coût de réalisation HT de l'Accès au Réseau sera établi à partir d'un devis du Déléguataire, établi à partir du coût réel de réalisation de l'Accès au Réseau majoré de 15% au titre des frais de gestion / maîtrise d'œuvre.

### ▶▶ Redevance forfaitaire Plaque (boucle de collecte)

1 paire de FO en collecte	Forfait mensuel en € HT			
	< 20 dessertes	> ou = à 20 dessertes	Forfait 20 dessertes de sites non connectés supplémentaires	Paire FO supplémentaire
Nord	1 158	3 417	1 102	1 736
Sud	1 158	3 417	1 102	1 736

Les sites déjà connectés ne seront pas comptabilisés dans le nombre de dessertes supplémentaires.



▶▶ Redevance desserte client (sites contractuels et bâtiments déjà connectés au réseau DSP)

Forfait mensuel en € HT
176 €HT

▶▶ Redevance desserte client (sites non connectés au réseau DSP)

Forfait mensuel en € HT
220 €HT

▶▶ Options Garantie de temps de rétablissement

GTR 8H 7/7j 24/24h	GTR 4H 7/7j 24/24h
Inclus	66 € HT / mois

▶▶ Délai de livraison

T0 + 4 semaines pour un site déjà raccordé en Fibre Optique réseau haut débit (accès au réseau réalisé à la date de la commande)

T0 + 16 semaines pour un site non raccordé (sous réserve de l'obtention des autorisations de passage)